



Dossier de presse

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 Bien-vivre au collège : les nouveautés !

Service presse Département Hérault
Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38
Eva PEREIRA 04 67 67 67 04 - 07 89 05 05 44
actu@herault.fr

Édito

« Moment clé dans la vie des jeunes et de leurs parents, la rentrée scolaire est pour le Département de l'Hérault porteuse de renouveau, d'espoir, et d'engagement pour l'avenir de nos jeunes. Socle de la République, l'éducation est l'outil indispensable pour accompagner toutes celles et ceux qui demain devront décider, agir, construire ce territoire dans la société future. C'est pourquoi, porté par la volonté de donner le meilleur pour leur avenir, nous avons fait **le choix de mettre l'éducation au cœur de nos priorités !**

Pour offrir aux **57 293 collégiens héraultais** un cadre de vie et d'apprentissage propice à leur bien-être et leur réussite dans leur parcours scolaire ; cette année encore, ce sont près de **43,5 millions d'euros qui ont été investis par le Département** pour rénover et aménager les collèges existants et construire de nouveaux établissements plus écologiques.

Dans chacun de nos projets, nous avons mis **l'accent sur le bien-être des collégiens**, l'égalité entre les filles et les garçons, l'inclusion et l'accessibilité pour tous les élèves, y compris ceux en situation de handicap. Des espaces de vie apaisés ont été conçus, pour que chaque collégien se sente à sa place, épanoui, intégré et respecté. **L'égalité des chances est au cœur de nos choix**, et nous agissons pour que les valeurs de la République puissent être vécues au quotidien dans nos collèges !

Parce que bien manger est essentiel pour la santé de nos enfants, nous avons fait **le choix d'une restauration scolaire saine, locale et de qualité**. Les 22 000 repas livrés chaque jour dans nos 57 cantines contiennent déjà **75% d'aliments bio, labellisés ou locaux**. Et malgré la hausse considérable du coût de production des repas, nous continuons de **soutenir les familles grâce à un nouveau barème d'aides** adaptées aux revenus de chacun.

La jeunesse est le moteur du changement ! Et afin de former des citoyens responsables, capables de penser le monde de demain, nous travaillons avec les équipes pédagogiques à la mise en place **d'outils et de projets autour de l'environnement**, de la biodiversité et de la transition énergétique, leur permettant de comprendre et d'agir demain face aux défis climatiques.

Enfin, **pour éveiller les esprits des citoyens de demain, favoriser leur épanouissement et leur engagement dans la société**, le Département déploie un ensemble d'actions pour donner à tous les collégiens héraultais l'accès au numérique, à la culture et à la pratique sportive ; et les accompagne dans leur parcours scolaire et l'éducation à la vie civique.

Cette rentrée scolaire est une opportunité de renouveler notre engagement envers l'éducation, **une éducation que nous voulons juste, inclusive et durable**. N'oublions pas que c'est aussi avec nos jeunes générations que se joue l'avenir pour un Hérault écologique et solidaire. A nous de leur offrir le meilleur ! »



Kléber MESQUIDA

Président du Département
de l'Hérault



Renaud CALVAT

Vice-Président délégué à
l'Education et aux collèges

Sommaire

- **Edito p.2**
- **Faire le choix d'une alimentation bio, labellisée et locale dans les cantines p.4**
- **Rendre accessible une alimentation de qualité et locale à tous les collégiens p.7**
- **Sensibiliser les collégiens à la qualité de leur alimentation pour une bonne santé p.8**
- **Investir pour la transition durable des établissements p.9**
- **Innover pour favoriser l'inclusion de tous les collégiens héraultais p.14**
- **Favoriser l'épanouissement et l'engagement de nos futurs citoyens p.19**
- **Booster l'apprentissage avec le numérique éducatif p.25**
- **Agir aussi hors les murs pour nos jeunes p.27**
- **Stage de 3ème : découvrir les métiers du service public au cœur du Département p.28**

Faire le choix d'une alimentation bio, labellisée et locale dans les cantines



Agir pour une alimentation durable, c'est conjuguer le combat que mène le Département pour s'engager dans la transition énergétique et proposer des produits sains, locaux et accessibles aux collégiens comme à tous les Héraultais tout en soutenant notre agriculture.



Objectif : 100% de produits bio, labellisés ou locaux

Le Département de l'Hérault a choisi le cercle vertueux entre repas sains et filières locales. Qualité, proximité et accessibilité sont les maîtres-mots qui guident la démarche du Département en faveur d'une restauration scolaire exemplaire.

L'objectif ?

Proposer des repas équilibrés, élaborés à partir de produits soigneusement sélectionnés et issus de nos terroirs, tout en réduisant notre empreinte carbone. L'objectif est de progresser vers 100% de denrées bio, labellisées (AOC, AOP, IGP, Label Rouge...), de saison et de proximité dans les assiettes des collégiens de l'Hérault.

En 2024, 75 % de cet objectif est déjà atteint, faisant baisser d'un tiers le coût environnemental des repas et le gaspillage alimentaire. Les actions éducatives se poursuivent pour encourager les bonnes habitudes des générations futures.

Comment ça fonctionne ?

Les 5 Unités de production culinaire (UPC) basées à Agde, Puisserguier, Fabrègues, Saint-Clément-de-Rivière et Lansargues, produisent 22 000 repas par jour pour 57 cantines des collèges publics gérés par le Département.

Les autres collèges ont des cuisines autonomes ou sont rattachés à un autre type de restauration.

CHIFFRES CLÉS

> 30 530 demi-pensionnaires dans les 81 collèges publics

> 5 UPC, 57 collèges satellites, 15 collèges autonomes et 9 restaurations extérieures

> 22 000 repas produits/jour

Pour soutenir la démarche, le Département agit :

- **Partenariat des producteurs héraultais** : dans son nouveau marché de denrées, le Département permet à des petites structures de répondre. Il permet davantage d'approvisionnement auprès des producteurs locaux en fruits et légumes, fromages, yaourts et volaille. Ce marché a permis de passer de 6 fournisseurs locaux à 10. Dans le choix des fournisseurs, outre la qualité des aliments, une attention particulière est portée sur les pratiques environnementales du producteur et le conditionnement des denrées. Les producteurs qui ne sont pas en bio ou labellisés sont accompagnés, pendant la durée du marché, par le Département pour le devenir.
- **Labellisation Ecocert 2** : un label qui garantit dans les assiettes 40% de bio, 8 composantes bio et locales et 2 ingrédients bio équitables par mois, mais aussi 50 % minimum de cuisine réalisée avec des produits bruts ou très peu transformés. Et le Département a fait le choix d'aller plus loin en proposant déjà 75% de produits bio, labellisés et locaux !



L'info en + :

Pour engager une démarche globale, le Département accompagne également les cuisines autonomes sur le chemin d'une alimentation durable et locale via notamment la plateforme Agrilocal34.



7^{ème}
engagement
Alimentation



LE SAVIEZ-VOUS ? Bien produire pour bien manger !

Pour soutenir une alimentation durable pour tous les Héraultais, le Département a lancé son Plan alimentaire Territorial (PAT). Ce programme transversal vise à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle, la cohésion sociale et la santé des habitants.

De nombreuses actions sont menées pour soutenir les agriculteurs, développer les circuits-courts, renforcer l'alimentation solidaire ou encore lutter contre le gaspillage alimentaire ! Pour sa démarche, le Département a reçu le label « Projet Alimentaire territorial » du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Un Département engagé pour la planète !

Pour aller plus loin dans son action en faveur d'une alimentation de qualité respectueuse de la planète et accessible à tous les collégiens héraultais, le Département s'est engagé dans :

→ La lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Création de groupes de réflexion dans les collèges, accompagnés par l'association MIAMUSE ;
- Proposition d'expérimentations : pesées comparatives, installation de stands de découpe de fruits, diminution de commandes d'entrée, libre-service...
- Distribution d'un Guide de bonnes pratiques pour mener des actions dans les établissements.

→ La démarche Zéro plastique : le Département s'est engagé pour remplacer progressivement l'utilisation de contenants en plastique par des bacs gastronormés en Inox : 3 collèges seront engagés dans la démarche d'ici fin 2024. A ce jour, 10 collèges sont déjà engagés dans la démarche comme celui de Villeneuve-lès-Maguelone.



L'info en + :

En 2023, un nouveau type de comité des usagers, animé par le Département et l'Association MIAMUSE a vu le jour, consacré à la lutte contre le gaspillage alimentaire. D'autres modes de consultation sont également à l'étude pour élaborer de nouvelles actions. Parmi les pistes envisagées, l'organisation de jeux concours au sein des collèges. Qu'est-ce qu'un comité des usagers ? Des comités d'usagers se tiennent toutes les 6 semaines au sein des établissements. Élèves et parents sont conviés à échanger sur les menus précédents, afin d'évaluer ce qui a été apprécié ou moins plébiscité, et sur les menus à venir.

NOUVEAUTÉS 2024 !

L'expérimentation de la cuisson basse température

Dans une démarche de réduction des consommations énergétiques, suivant ainsi les recommandations du rapport ODD12 « Consommation et production responsable », le Département expérimente depuis 2023 la cuisson basse température (cuissons de nuit) à l'UPC de Puisserguier. Le bilan de cette phase expérimentale : les collèges desservis par l'UPC de Puisserguier ont fourni un retour très positif sur les repas fournis. Cette évaluation a porté sur des critères tels que la qualité gustative, la fraîcheur des ingrédients, la variété des plats proposés, et la satisfaction globale des convives. Ces retours permettent d'ajuster et d'améliorer continuellement les processus de production.



L'application JABU pour réduire le gaspillage alimentaire

Le Département expérimente depuis mai 2024 l'application JABU, destinée à la restauration collective et adaptée à la restauration scolaire de l'Hérault dans 5 établissements de l'Hérault auprès de 400 demi-pensionnaires (dans chaque établissement). L'objectif est d'analyser statistiquement la consommation des repas par les collégiens afin de mieux prévoir les commandes de denrées alimentaires, et ainsi éviter le gaspillage alimentaire, et de mesurer la satisfaction des élèves et des parents (quantité/qualité).

L'info en + :

Un Jeu concours pour mesurer et diagnostiquer les mesures anti-gaspi dans les collèges sera lancé à partir de janvier 2025. Un classement des collèges sera réalisé selon le diagnostic établi (pesées des déchets, actions mises en place, sensibilisation réalisée) et un prix orienté sur le sport et le bien-être remis en partenariat avec Hérault Sport.

Rendre accessible une alimentation de qualité et locale à tous les collégiens

Dans son engagement en faveur d'une alimentation saine et locale dans les assiettes des élèves, la collectivité a fait le choix de soutenir toujours plus les familles en proposant un nouveau barème d'aides.

Soutenir les familles pour une meilleure alimentation pour tous !

Depuis la rentrée 2023, le Département a fait le choix de soutenir toujours plus les familles dans un contexte économique tendu en proposant une tranche d'aide supplémentaire. Les familles domiciliées dans l'Hérault peuvent, sous conditions et selon les revenus des foyers, bénéficier d'une aide à la restauration des collégiens. Cette mesure permet ainsi de réduire le coût des repas pour favoriser l'accès à tous à des menus équilibrés.

Pour défendre un niveau de qualité des produits toujours plus exigeant, malgré la hausse des coûts, des achats, des produits bruts et des coûts de production des repas (passé de 8,5€ à 10,14€ en 2023), le Département a fait le choix de proposer, depuis la rentrée 2023, un tarif accessible aux familles de **4,10€/repas pour tous les demi-pensionnaires** de l'Hérault des cantines des collèges qu'il gère.

Selon les revenus des foyers, l'aide à la restauration des collégiens peut compléter cette prise en charge pour proposer **un tarif par repas entre 1€ et 3,80 €**.

« Le Département s'est engagé à servir aux collégiens des repas confectionnés à partir de produits locaux, bio et labellisés. Malgré la hausse considérable des coûts de production de ce repas, le choix a été fait de continuer à soutenir les familles héraultaises en mettant en place un nouveau barème d'aides qui permettra de conserver un prix juste pour chacun et de aliments de grande qualité ».

Kléber MESQUIDA, Président du Département de l'Hérault

Qui y a droit ?

Conditions pour être bénéficiaire :

- Être domicilié dans l'Hérault
- Le ou les enfants doit/doivent être scolarisé(s) dans un collège public, privé, ou hors département lié par une convention avec le Département de l'Hérault.

Montant de l'aide : le montant de l'aide du Département est calculé selon le quotient familial.

Quotient familial	Barème 1 : moins de 100€	Barème 2 : 101€ à 480€	Barème 3 : 481€ à 817€	Barème 4 : 818€ à 1100€
Montant de l'ARS / repas	3,10€	2,10€	0,90€	0,30€
Prix du repas avec l'ARS	1€	2 €	3,20 €	3,80€

Comment faire la demande ?

- **Etape 1 :** Se connecter sur aiderestaurationscolaire.herault.fr
- **Etape 2 :** Suivre les étapes et renseigner avec les pièces justificatives nécessaires
- **Etape 3 :** Le Département calcule le montant de l'aide selon le quotient familial
- **Etape 4 :** L'aide est versée directement au collège qui facture uniquement le solde

La demande est à adresser avant le 30 septembre 2024. A noter : il n'y a pas d'avance de frais pour les familles !

En savoir + : Service d'Aide à la restauration des collégiens du lundi au vendredi de 9h à 12h : restaurationscolaire@herault.fr - 04 67 67 81 93

Sensibiliser les collégiens à la qualité de leur alimentation pour garantir une bonne santé

Semaine du goût : apprendre de manière ludique !

L'opération nationale « La semaine du goût » est l'occasion de faire honneur à la gastronomie et à la transmission du goût. Le Département a choisi de consacrer cette édition, proposée du 14 au 18 octobre 2024, à sensibiliser les collégiens aux produits qu'ils trouvent sur leurs plateaux et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le thème cette année : « Découverte de la gastronomie des territoires autour de l'Hérault », afin de mettre en avant des produits régionaux, durables, de qualité et locaux.

Chaque jour à la cantine, les élèves pourront explorer l'un d'eux :

- Lundi > journée aveyronnaise
- Mardi > journée cévenole
- Jeudi > journée camarguaise
- Vendredi > journée catalane

Certains collèges (2 par UPC) accueilleront des ateliers sur la découverte des sens impliqués dans la dégustation à cette occasion. Et d'autres animations sont également au programme :

- Des ateliers interactifs de sensibilisation des collégiens à la lutte contre le gaspillage, animés par l'association MIAMUSE.
- Des stands pour expliquer le parcours des aliments, de la terre à l'assiette !

De la terre à l'assiette : expliquer le parcours des aliments

Les actions éducatives territoriales « De la Terre à l'assiette » sensibilisent les collégiens aux impacts de notre production alimentaire sur les ressources de la planète ! Ces ateliers permettent de découvrir l'origine des aliments et l'intérêt des circuits courts, tout en sensibilisant les jeunes aux enjeux du développement durable !

NOUVEAUTÉS 2024 !

Le Département, 1^{er} lauréat de l'appel à projet de l'INCa !

Le Département est le 1^{er} lauréat de l'appel à projet « Santé et alimentation » de l'Institut National du Cancer (INCa) qui vise à soutenir une alimentation durable pour préserver une bonne santé. Cette subvention va permettre de renforcer les actions déjà engagées auprès des jeunes.

Les recherches des 40 dernières années ont montré **l'influence de la nutrition sur la survenue de certains cancers**. Source de facteurs de risque et de facteurs protecteurs, la nutrition qui englobe à la fois l'alimentation et l'activité physique fait partie des facteurs comportementaux sur lesquels il est possible d'agir pour accroître la prévention des cancers.

L'ambition de cet appel à projets est de faire des lieux d'accueil des publics jeunes et en particulier des écoles collèges et lycées des lieux qui tendent vers un objectif de réduction, voire de suppression des expositions aux facteurs de risque évitables L'INCa a initié de nombreux travaux visant à construire un partenariat à la fois ambitieux, pérenne et opérationnel avec les collectivités territoriales. Ce projet sera structuré selon **2 axes stratégiques** :

- **Axe 1 : Améliorer l'offre alimentaire des menus en restauration scolaire** en proposant des aliments sains dans des contenants réutilisables et sans matériaux plastiques.
- **Axe 2 : Sensibiliser les collégiens et les professionnels aux facteurs alimentaires** qui contribuent à diminuer les risques de développement des cancers.



Investir pour la transition durable des établissements

Matériaux biosourcés, économies d'eau et d'énergies, innovations... le Département mise sur la transition énergétique de ses bâtiments et promeut le vivre-ensemble, à travers des aménagements adaptés et ouverts à l'Autre !



Le Plan Collèges 2021-2028

Avec le « Plan collèges », le Département met tout en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'accueil pour les collégiens héraultais scolarisés dans des établissements publics en investissant dans des constructions, réhabilitations et installations sportives innovantes et durables.

Ce programme, doté de **200 millions d'euros**, s'articule autour de **2 grands axes majeurs** :

- **Construire, rénover les collèges mais aussi aménager des installations sportives**, en s'inscrivant dans la transition écologique et énergétique.
- **Promouvoir le concept de « collège apaisé »** favorisant notamment l'inclusion et le partage des espaces entre les filles et les garçons.

« C'est la 1^{ère} fois dans les annales du Département que nous construisons 3 nouveaux collèges dans le même mandat, un investissement majeur que nous avons choisi de faire pour nos collégiens. »

Kléber MESQUIDA, Président du Département de l'Hérault

Quatre autres projets majeurs de rénovation énergétique et réhabilitation de collèges sont prévus sur les communes de Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Clément-de-Rivière, Castelnau-le-Lez et Montpellier (collège Les Garrigues). Et d'ici 2025, deux collèges exemplaires supplémentaires seront construits dans le Département de l'Hérault : Juvignac et Mauraussan après celui de Port-Marianne (Montpellier) livré en 2022.

Parmi les réalisations :

- **Avec la géothermie** : la technologie de la pompe à chaleur permet d'obtenir **de très bons rendements pour produire et fournir aux bâtiments de l'énergie propre** à partir de la chaleur et la fraîcheur captées sous la terre. Elle a été déployée au **collège du Crès** qui est devenu le **1^{er} collège à énergie positive**.
- **Avec le photovoltaïque** : le Département a déjà équipé de centrales photovoltaïques les **collèges de Mauguio** (1^{ère} centrale en autoconsommation et revente en surplus), **Loupian, Roujan, Le Crès, Port Marianne, Saint-Chinian** et la **Halle des sports de Clapiers**.
- **Avec des matériaux durables** : exit la laine de verre, le Département mise sur le **bois, le lin, le liège, la laine de mouton et le papier recyclé** pour remplacer l'isolant traditionnel dont la fabrication génère plus de gaz à effet de serre. Les collèges de **Port Marianne, Juvignac et Mauraussan** bénéficient de ces matériaux biosourcés !

LE SAVIEZ-VOUS ? Sur la bonne voie de la transition énergétique et écologique

En charge de l'aménagement et la construction des collèges, le Département s'engage pleinement sur la voie de la transition énergétique. **En 2024, il investit plus de 43,5 millions d'euros** dans la construction de nouveaux établissements, l'agrandissement et la rénovation d'autres collèges, en mettant la priorité sur la transition écologique.

L'info en + :

Le Département développe des mini-réseaux de chaleur bois avec le syndicat Hérault Energies. Le principe : connecter un collège avec une forte densité de besoins thermiques et les bâtiments publics alentours. Un premier réseau a été livré à Montpellier au collège des Aiguerelles. Les travaux sont encore en cours au collège Louise Michel à Ganges. Une étude, financée par le Département, a été réalisée à Cessenon-sur-Orb et a confirmé l'intérêt de créer un réseau de chaleur pour chauffer le collège et l'école primaire. L'opération est en cours de programmation.



Collège du Crès, le 1^{er} collège à énergie positive dans l'Hérault

En avril dernier, le Département de l'Hérault a inauguré le **1^{er} collège à énergie positive du territoire héraultais**. Une démarche pionnière portée par le Département qui a réalisé d'importants travaux de rénovation et réhabilitation énergétique dans cet établissement dans la commune du Crès (11M€ investis sur ce projet). Site pilote pour réaliser une première expérience de rénovation globale, le Département a transformé véritablement l'établissement, tant sur sa performance énergétique que sur sa rénovation fonctionnelle, concrétisant sa volonté d'exemplarité en termes de rénovation énergétique avec pour objectif d'atteindre une réduction de plus de 60% des consommations actuelles et d'en faire un bâtiment à énergie positive. Également soucieux du bien-être des collégiens et du personnel de l'établissement, il en a également profité pour améliorer le confort des usagers sur les plans thermiques, fonctionnels et environnementaux.



Label Bâtiment durable Or pour le futur Collège de Maraussan

En juillet dernier, la 1^{ère} pierre du futur collège de Maraussan a été posée. Financé par le Département et l'Etat, ce nouveau collège sera livré pour la rentrée 2025. Plusieurs dispositifs ont été prévus dès la conception du projet afin de favoriser le bien-être des élèves, des équipes pédagogiques et des agents tout tendant à l'excellence énergétique par l'utilisation de matériaux biosourcés.

Le Département a notamment veillé à ce que le projet intègre les objectifs environnementaux. Et en 2023, le projet a obtenu **le niveau Or du label « Bâtiment durable Occitanie » (BDO)** sur le volet conception.

→ **La conception architecturale a pris en compte les orientations Nord-Sud**, afin d'optimiser la protection solaire et atteindre les objectifs de confort d'été tout en profitant l'hiver des apports solaires. Une conception architecturale qui s'adapte à son environnement pour profiter au mieux des ressources naturelles (soleil, pluie, etc.) permettant ainsi d'assurer un confort optimal aux collégiens en toute saison.

→ **Les différentes essences végétales y agrémenteront les espaces de vie.** Le projet paysager bénéficiera de la récupération des eaux de toiture pour l'irrigation des espaces verts.

→ **L'architecture en « peigne » permettra également une organisation de l'espace avec plusieurs bâtiments parallèles**, à distance les uns des autres et reliés par un long bâtiment perpendiculaire. Le bâtiment sera composé d'un axe de circulation et de 4 bâtiments connectés. Cette construction prévoit également un système modulaire qui permettra une extension ultérieure des classes.

→ **Les cours du collège seront « apaisés » :**

- Prévoyant des espaces intimes dans les cours, isolés des espaces communs attenants par les plantations, les espaces articuleront donc les ambiances plus calmes ou plus dynamiques.
- Les cours seront multifonctionnelles et réparties selon les différences d'âge (6e/5e et 4e/3e).
- Le préau dessinera une forme atypique, naturelle et captivante, comme issue du site et des formes végétales d'une « canopée bâtie ».

→ **Conformément à son engagement de construire des bâtiments publics éco-responsables**, le Département a choisi des matériaux naturels et plus écologiques : les murs de la façade du rez-de-chaussée seront en pierre massive, l'ossature des murs de l'étage sera en bois et la structure de la canopée du préau sera couverte de panneaux de bois massif.





→ Transport scolaire et mobilités douces :

L'emplacement de ce futur collège à Maraussan a pris en compte **les temps de trajets et l'accessibilité des élèves**. Il devrait ainsi permettre aux élèves de baisser leur temps de trajet de 10 min pour les élèves de Corneilhan et Lignan-sur-Orb qui seront déposés devant leur collège.

Des aménagements de trottoir seront réalisés le long du collège afin de **sécuriser la dépose des élèves** qui se fera côté collège évitant ainsi la traversée de la voie de desserte.

Engagé pour les mobilités douces et la pratique du vélo, le Département a également prévu **une piste cyclable aménagée le long de la voie**, du côté opposé au collège, et qui desservira la future zone urbanisée.

L'info en + :

Dans le prolongement d'un **appel à projets AVELO2 piloté par l'ADEME**, le Département avait expérimenté des « **Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires** » (PDES) dans les collèges de **Mauguio et Vendres**. Pour l'année scolaire 2024-2025, au regard de la réussite de cette expérimentation, ce dispositif d'accompagnement des collégiens vers un mobilité durable sera reconduit dans deux nouveaux collèges volontaires.



CHIFFRES CLÉS

Surface utile : 5 850 m²

Capacité d'accueil : 28 divisions (dont 4 pour la SEGPA), soit 784 élèves maximum (avec la possibilité d'une extension à 32 divisions - dont 4 pour la SEGPA).

Aménagements : 30 salles d'enseignement, 1 plateau sportif, 1 piste de course et 4 logements de fonction.

Durée des travaux : 20 mois

Livraison : première phase : Août 2025 – deuxième phase : Janvier 2026

Coût de l'opération : 30 350 000 € TTC

Financement : Département de l'Hérault, avec une subvention de l'Etat de 3M € au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

Une conception écoresponsable pour le collège de Juvignac

Le projet retenu pour la construction du futur collège de Juvignac manie habilement construction en bois et végétation foisonnante pour fondre le bâti dans le paysage et réduire l'empreinte écologique du bâti tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves. Une vraie harmonie architecturale, propice au bien-être des élèves.

Il s'inscrit dans la démarche « **Bâtiments Durable Occitanie (BDO)** » et a obtenu en janvier 2024 le « **niveau Or** » du label pour sa conception. Installé sur le site du stade Pierre-Hugues-Pénaranda à Juvignac, ce bâtiment s'appuiera sur une conception éco-responsable exemplaire qui mise sur :

- **La réduction de l'énergie grise du bâti grâce** à l'utilisation du bois pour limiter son empreinte écologique.
- **La maîtrise de l'énergie dans l'établissement** avec notamment une alimentation par un réseau de chaleur urbain avec chaufferie de quartier bois.
- **L'utilisation de ressources et savoir-faire locaux.**

En forme de U, le collège disposera d'une cour imaginée pour privilégier les échanges apaisés entre groupes de collégiens, avec des îlots de végétation pensés comme de véritables lieux de convivialité pour se détendre, lire, discuter, participer à des activités collectives... La cour sera ouverte sur un espace naturel boisé qui accueillera un jardin pédagogique et permettra de dispenser la classe en extérieure dans un cadre privilégié.



CHIFFRES CLES

Surface : 15 000m² dédiés au collège, dont 6 600m² de surface à bâtir et 3 500m² d'Espace boisé classé

Capacité d'accueil : 24 divisions, soit 650 à 700 élèves pourront être accueillis dans un premier temps. Une extension pourra recevoir 4 nouvelles divisions dans un second temps.

Montant de Travaux : 29,9 M€ TTC.



NOUVEAUTÉS 2024 !

Les chantiers en cours en 2024...

Cette année, le Département a souhaité réaliser d'importants travaux pour inscrire toujours plus ses établissements scolaires dans la transition écologique, avec des opérations de relamping ou encore divers aménagements pour favoriser l'autonomie énergétique des bâtiments. Il a également été réalisé un important programme de sécurisation des accès aux sites.

Parmi les travaux réalisés et à réaliser d'ici fin 2024 :

- Installation de brasseurs d'air au collège Camille Claudel à Montpellier
- Mise en place de brise soleil au collège Marie-Curie à Pignan
- Isolation de la toiture terrasse du bâtiment principal au collège Jean Perrin à Béziers
- Mise en sécurité de la clôture extérieure au collège Les Arbourys à Magalas
- Reprise de l'étanchéité et de l'isolation au collège Ray Charles à Fabrègues
- Pose de brise soleil sur la façade de xx du collège du Salagou à Clermont-l'Hérault

Montant des travaux : 11 M€ comprenant l'ensemble des travaux courants sur les collèges permettant le maintien du patrimoine, la sécurisation des sites, des actions en lien avec la transition écologique et l'amélioration du bien-être et du confort dans l'établissement.

La désimperméabilisation des cours de récréation

Pour poursuivre son action en faveur de la végétalisation de ses espaces, notamment ses collèges, le Département poursuit la désimperméabilisation des cours de récréation de ses établissements.

L'objectif : lutter contre l'imperméabilisation des sols, permettre de mieux gérer l'infiltration des eaux pluviales et favoriser la création d'îlots de fraîcheur au cœur de l'établissement.

En quoi consiste cette opération ? L'enrobé, matériau imperméable, est retiré du sol et remplacé par un revêtement poreux, qui permet à la fois un usage pérenne pour les élèves tout en permettant l'infiltration de l'eau.

Après le Collège de Bédarieux, la 1^{ère} phase des travaux de désimperméabilisation de la cour de **l'établissement de Florensac** a été réalisée. Les eaux fluviales pourront de nouveau s'infiltrer dans le sol grâce à un matériau poreux qui remplace le bitume.

LE SAVIEZ-VOUS ? Le relamping, qu'est-ce que c'est

Une opération qui consiste à **remplacer les ampoules classiques par des LEDs**. Une bonne nouvelle car ces lampes consomment entre 6 et 10 fois moins d'électricité ! Réduire le gaspillage, c'est donc le bon choix qu'a fait le Département pour ses établissements.

Relamping dans les collèges :

- Fontcarrade, Jeu du Mail, Croix d'Argent et Joffre à Montpellier ;
- Marie-Curie à Pignan ;
- Louis Germain à Saint-Jean-de-Véas ;
- Petite Camargue à Lansargues ;
- Les Salins à Villeneuve-lès-Maguelone ;
- René Cassin à Agde ;
- Voltaire à Florensac ;
- Jean Jaurès à Mèze.



Innover pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les collégiens héraultais

Le Département a choisi de mettre en place des collèges « apaisés » afin de faciliter l'intégration des plus jeunes, réduire les violences et adapter les aménagements aux usages de tous les collégiens.

Un collège apaisé pour le bien-être et la réussite des élèves

Le Département s'engage pour permettre à chacun de vivre une scolarité dans les meilleures conditions. Lieu partagé, le collège doit inviter chacun à accepter l'Autre dans sa diversité et sa singularité et offrir à tous un espace libre, où tout le monde a sa place. **Le Département de l'Hérault s'engage pour le bien-être des élèves en offrant un cadre sécurisé, apaisé et inclusif**, qui favorise leur épanouissement et leur offre les mêmes chances de réussite avec des actions concrètes dans les collèges héraultais en matière de :



- **Lutte contre le harcèlement scolaire** grâce à des **aménagements pour lutter contre le harcèlement**. Par exemple, une cour pour les 6^e a été aménagée au collège de Bédarieux ou encore le Collège de Port-Marianne avec des cours dédiées par niveaux.
- **Egalité entre les filles et les garçons** par **l'aménagement d'espaces non genrés** comme par exemple au collège de Port Marianne (Montpellier) ou des Deux Pins (Frontignan).
- **Inclusion scolaire** par l'aménagement d'espaces adaptés aux collégiens en situation de handicap bénéficiant du **dispositif ULIS** (Unités localisées de l'inclusion scolaire).
- **Activité physique et sportive** avec **l'aménagement de plateaux sportifs** dans les établissements et **des halles de sport dans les communes** qui rend accessible à tous les collégiens la pratique d'une discipline sportive dans le cadre du temps scolaire.
- **Actions éducatives territoriales (AET)** avec la **mise en place de 600 AET** sur les thèmes de la Culture, la citoyenneté, la prévention routière, l'environnement, le sport, la science, etc.



LE SAVIEZ-VOUS ? Innover pour favoriser l'inclusion

Le Département œuvre pour mettre en place des collèges « apaisés » afin de faciliter l'intégration des plus jeunes, réduire les violences et adapter les aménagements aux usages des filles et garçons.

Des lieux de convivialité et de mixité ont été créés comme le nouvel aménagement d'une cour pour la 6^e dans la cité mixte de Bédarieux ou encore le Collège de Port-Marianne avec des cours dédiées par niveaux, un plateau multisports... **Au collège des Deux Pins de Frontignan**, différents espaces dédiés à la lecture, à la détente avec des transats ou encore des jeux ont également été aménagés en 2023.

Des projets comme les classes actives développées au Collège Port Marianne ou encore les ateliers menés autour des webradios fournies dans le cadre de « Territoires numériques éducatifs » participent également à développer l'entraide et le vivre-ensemble !

Lutte contre le harcèlement scolaire

En France, 1 enfant sur 10 est victime de harcèlement scolaire. Chaque année, 700 000 élèves sont concernés par des faits de harcèlement, d'intimidation, de pressions, dont 10% au collège selon l'UNICEF. Un phénomène qui prend une nouvelle ampleur avec les smartphones et l'utilisation des réseaux sociaux, véritables armes pour poursuivre le harcèlement des élèves hors de l'établissement.

En cas de harcèlement, à qui s'adresser ?

La Maison des adolescents de l'Hérault. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les adolescents et leurs parents

+ d'infos : mda34.org

Montpellier : 04 67 92 99 18 / Béziers : 04 67 76 94 85

Les Points Ecoute en Hérault

Lieu d'écoute anonyme et gratuit en Hérault pour les jeunes de 12 à 25 ans. Un psychologue clinicien est à l'écoute.

+ d'infos : [Carto Santé Jeunes](#)

NON AU HARCELEMENT, dispositif national d'alerte

→ **3020** pour signaler un cas de harcèlement (services et appels gratuits)

→ **3018** pour signaler un cas de cyber-harcèlement (anonyme, gratuit et confidentiel)

+ d'infos : education.gouv.fr



Soutenir des espaces de parole pour échanger autour de la santé et la sexualité

Les centres de santé sexuelle, des espaces de conseils pour tous

Le Département, via ses différentes structures, est aux côtés des jeunes pour les informer et les accompagner dans la prise en charge de leur santé.

Grâce aux centres de santé sexuelle, un ensemble de professionnels (médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales) sont à **l'écoute des jeunes et leur proposent, gratuitement et sous couvert d'anonymat, des informations et consultations** sur la sexualité, la prévention des infections sexuellement transmissibles, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse etc...

Ces centres sont répartis dans les services territoriaux des solidarités ou au sein de structures conventionnées avec le Département, hôpitaux ou associations comme le Planning familial, en charge de la mission départementale de santé sexuelle.

+ d'infos : herault.fr ou par téléphone au 04 67 67 52 01

De la prévention au sein des collèges

Des interventions collectives sont également organisées dans les établissements de l'enseignement secondaire à la demande des chefs d'établissement. Éduquer les jeunes à la santé nécessite une approche globale car il s'agit de les informer et les aider à modifier leurs attitudes et comportements face à certaines situations de la vie quotidienne. Des infirmier(e)s et sages-femmes de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département de l'Hérault vont à la rencontre de jeunes pour les inviter au dialogue sur les thématiques de la sexualité, de la vie affective, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), de la contraception, de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles.

L'info en +

Des Actions éducatives territoriales (AET) peuvent être mobilisées pour promouvoir le bien-être des jeunes et leur santé globale, en favorisant le développement des compétences psychosociales. Beaucoup d'actions visent ainsi à permettre aux jeunes de mieux vivre ensemble, de mieux gérer leur stress et leurs émotions. Des actions sont régulièrement réalisées autour du bien-être par la pratique sportive ou au travers d'une alimentation plus saine et équilibrée.



A NOTER :

Le département compte **40 halles de sport** utilisées par les collégiens et les associations, et **10 gymnases** dans l'enceinte même des collèges.

Le projet de halle de sport sur la commune de Fabrègues a été lancé à l'automne 2023 et sera livré pour cette rentrée 2024 (Coût de 4,8M€ pour une surface totale de 1664m²).

2 nouveaux projets d'aménagements seront lancés prochainement à :

- Frontignan : livraison en 2026 ;
- Montpellier au collège de Port-Marianne : livraison en 2027.

En 2024, le Département a investi 4,5 M€ pour l'aménagement de halles de sports.

Le sport, un enjeu de santé pour la jeunesse

Parce que **le sport est un formidable outil de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités**, le Département de l'Hérault s'engage en faveur du sport pour tous et partout sur le territoire. Le Département a défini ses actions dans un **Schéma de la politique sportive et des loisirs de nature pour la période 2023-2028**.

Ce programme est très fortement orienté vers la jeunesse héraultaise autour de multiples interventions et dispositifs, tant en milieu scolaire qu'en milieu fédéral. Parmi les ambitions pour les jeunes, il souhaite **rendre le sport accessible à tous et diffuser les valeurs du sport et de l'Olympisme**. Que ce soit pour la santé, pour le loisir ou pour l'épanouissement des collégiens, le Département porte des actions en faveur de la pratique sportive des jeunes telles que :

→ L'aménagement de plateaux sportifs et de halles de sport dans les collèges :

Les halles des sports permettent de développer la pratique sportive pour les collégiens mais bénéficient également aux habitants. Un plateau sportif a été inauguré en juin dernier à Montarnaud sur une surface de 1 196 m² entièrement désimperméabilisée pour un montant total de 563 586€ TTC. Géré par la commune, ce plateau sportif comprend 2 terrains dédiés au Handball et au Basket.



Nouveau plateau sportif à Montarnaud

→ **Le coupon sport pour tous les élèves de 6^e** : le Département souhaite encourager la pratique sportive. Le coupon sport est donné à chaque élève de 6^e à son entrée au collège ou à l'occasion de la « Journée nationale du sport scolaire ». Il permet la prise en charge de 14 € sur le coût de la licence sportive de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

→ **AET** : Dans le cadre des actions éducatives territoriales, le Département soutient des ateliers qui favorisent la pratique sportive. Par exemple, une AET propose une sortie VTT sur l'itinéraire cyclable PASSA MERIDIA aux classes SEGPA.

→ **Journée européenne du sport scolaire** : Le 16 novembre, de nombreuses animations seront soutenues et mises en œuvre par **Hérault Sport** pour promouvoir le sport au collège.

L'info en +

On développe **le sport inclusif avec le dispositif Handisports'scol**. Avec le soutien du Département, le comité départemental Handisport de l'Hérault, Hérault Sport et l'UNSS34 proposent tous les mercredis après-midi durant l'année scolaire, des activités physiques et sportives adaptées pour les collégiens en situation de handicap. Un véritable tremplin pour accéder aux clubs handisport ou valides et l'occasion de rencontrer des athlètes de haut niveau !



Les AET : apprendre autrement au collège

Lecture, découverte du patrimoine, sécurité routière, danse, etc., le Département accompagne et finance certains projets éducatifs dans le cadre de l'appel à projet « Actions éducatives territoriales ». Ce programme, conçu en partenariat avec l'Education nationale et la DRAC, liste un ensemble de projets et modules qui abordent, dans le cadre d'une pédagogie ouverte, des thèmes variés pour sensibiliser nos jeunes aux enjeux du monde contemporain.

En 2023-2024 :

- **614 projets AET** ont été soutenus selon les thématiques suivantes : 36% culture, 21% citoyenneté, 13% bien-être, 11% environnement et découverte des métiers, sécurité routière, lecture, histoire
- **42 676 collégiens bénéficiaires**
- **Les 87 collèges héraultais** (publics et privés) peuvent en bénéficier
- Financement global par le Département : **600 000 €**



Un « Plan sécurité routière 2024-2029 »

En lien avec la mise en œuvre du nouveau « Plan sécurité Routière 2024-2029 », le **Département de l'Hérault met en place des dispositifs de sensibilisation des collégiens à la sécurité routière** : En lien avec les équipes pédagogiques, il propose :

- **Des interventions des associations** « Fédération Française des Motards en Colère » et « La Prévention Routière » dans une vingtaine de collèges, avec plus de 2 000 élèves concernés,
- **Des interventions théâtrales** avec la « Compagnie Internationale Alligator » dans 4 collèges, avec environ 250 élèves concernés,
- **Des interventions d'une auto-école** dans une douzaine de collèges ou établissements spécialisés, permettant à 180 adolescents en difficulté sociale de passer le permis cyclomoteur AM.

L'info en + :

Dans l'Hérault, des élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} peuvent apprendre à « Savoir Rouler à Vélo » avec le soutien du Département. **Le « Savoir Rouler à Vélo » est un programme pédagogique national d'une dizaine d'heures**, qui vise à renforcer et à sécuriser la pratique du vélo en autonomie, chez les enfants de 6 à 11 ans. Cette formation est dispensée sur tout le territoire héraultais, pendant le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, par de nombreux partenaires agréés, clubs sportifs et associations locales.

Conformément aux engagements du « Plan Hérault vélo », le Département a expérimenté en 2023-2024 des « Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires » (PDES) dans les collèges de Mauguio et Vendres. En 2024-2025, au regard de la réussite de cette expérimentation, ce dispositif d'accompagnement des collégiens vers un mobilité durable sera reconduit dans deux nouveaux collèges volontaires.

Une politique d'accessibilité pour tous les collégiens

Le Département de l'Hérault maintient sa politique ambitieuse en matière d'accessibilité de l'ensemble de son patrimoine scolaire. **L'Agenda d'Accessibilité Programmée, approuvé en 2016, se poursuit jusqu'en 2024, pour un coût total de 12,2 M€.**

- **Un service de transport adapté aux élèves et étudiants en situation de handicap** : les jeunes en situation de handicap, et qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun pour raison médicale, peuvent bénéficier d'un transport spécialisé mis en place par **Hérault Transport**, majoritairement sous forme de navettes collectives dédiées pour se rendre à leur collège. Les parents peuvent également choisir la solution d'une **allocation d'aide aux transports** lorsqu'ils conduisent eux-mêmes leur enfant dans leur établissement scolaire.



Chaque année, le Département consacre **un budget de 6,7 M€** pour le transport spécialisé des **1 450 élèves et étudiants** en situation de handicap. **+ d'infos** : herault-transport.fr

- **Les espaces aménagés dans le cadre du dispositif ULIS** : le dispositif ULIS prévoit l'aménagement de salles de classe ajustées et dédiées aux collégiens en situation de handicap (présentant par exemple des troubles cognitifs, du langage ou physiques). Cette rentrée 2024-2025, le Département compte **69 salles de classes aménagées dans le cadre du dispositif ULIS avec l'ouverture de 3 nouveaux espaces adaptés** dans les collèges : Clémenceau à Montpellier, Clémence Royer à Montpellier et Henri IV à Béziers. En 2024, une salle de classe au collège Jean-Jaurès à Saint-Chinian et une salle d'apaisement pour un enfant souffrant de troubles du spectre autistique au sein de collège Frédéric Mistral de Lunel ont été créées.

Le jardin des Ulis au collège de Castelnau-le-Lez

Le collège Frédéric Bazille de Castelnau-le-Lez aura bientôt son jardin pédagogique. Lauréat d'un appel à projets lancé par le Département, l'établissement a porté l'idée d'un jardin d'herbes aromatiques dont pourrait aussi profiter les collégiens en situation de handicap s'inscrivant dans le dispositif ULIS du collège (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Ce projet, à la croisée de l'environnement, de la pédagogie, du cadre de vie professionnel et du lien social, bénéficiera d'une dotation financière du Département permettant à l'établissement d'acquies le matériel de jardinage et d'outillage. Pour ces 12 élèves porteurs de troubles des fonctions cognitives, le jardin aromatique sera un lieu de reconnexion à la nature et de stimulation des 5 sens qui contribuent à apaiser les troubles du comportement et à traiter l'hypersensibilité.



L'info en + :

Si le Département a la compétence en matière de collèges quant à la construction et l'entretien du bâti, il a également fait le choix d'agir en matière de qualité de vie et de travail de ses agents intervenant dans les collèges. **L'appel à projets « On se mobilise pour son collège ! »**, ouvert à tous les agents techniques des collèges de l'Hérault, s'inscrit dans le choix de reconnaître le travail des agents du Département. Pour cette 4e édition, **7 collèges ont été lauréats** : les collèges de Castelnau-le-Lez, Lansargues, Paulhan, Mauguio, Loupian et le collège Jean Perrin à Béziers.

Favoriser l'épanouissement et l'engagement de nos futurs citoyens

Le collège est l'un des lieux de construction des citoyens de demain. Si des aménagements des établissements sont essentiels pour assurer confort et cadre optimal de travail, la collectivité veut faire plus. Pour que personne ne soit laissé de côté, des projets et aménagements permettent d'offrir de véritables espaces de liberté et de découvertes, où chacun, dans sa singularité, peut s'épanouir pleinement.

Comprendre la vie citoyenne à travers le jeu de rôle

Depuis la rentrée scolaire 2023, le Département a lancé un nouveau programme visant à sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.

Cette « Journée de découverte » permet ainsi aux collégiens de découvrir la vie civique et citoyenne, l'institution départementale, le travail des élus dans une démarche ludique et interactive.

Vendredi 19 janvier, une classe de 3^e du collège Jean Bène de Pézenas s'est rendue à l'Hôtel du Département pour comprendre son histoire, son organisation, son rôle et ses missions. Au cœur de l'hémicycle départemental, ils ont eu la chance de participer à un jeu de rôle et un débat citoyen sur le thème de la construction de collèges genrés. Cette journée était également l'occasion de découvrir les institutions publiques et les missions du Département grâce à des projections de films mais aussi de découvrir, par le jeu, les étapes de création d'un projet soumis au vote.



Eco-délégués : le Département soutient les jeunes ambassadeurs de la Nature

Pour une écologie en actions, le Département mise aussi sur les jeunes, encouragés à devenir les ambassadeurs de l'environnement au sein de leur établissement. Porte-parole de leurs camarades, les éco-délégués proposent des projets pour protéger la biodiversité et améliorer l'impact écologique de leurs collègues.

L'info en + :

Dans le cadre du budget participatif, le Département a financé le projet d'éco-délégués de créer 10 mallettes pédagogiques sur le thème de la protection du Vivant. Le collège de Magalas conserve un exemplaire qu'il fera circuler auprès des collèges du secteur. La Maison de l'environnement du domaine du département Restinclières et le réseau COOPERE utilisent les autres pour leurs animations auprès des collégiens.



CAP JEUNES : conseil et aide aux projets des jeunes dès 11 ans

CAP Jeunes est un dispositif du Département qui permet à des jeunes Héraultais âgés de 11 à 26 ans de bénéficier de conseils et d'aides pour la réalisation d'un projet. Les secteurs sont très variés : solidarité, écocitoyenneté, environnement, culture, animation...

Un coup de pouce de 1 000 € pour un projet mené en solo et jusqu'à 2 000 € pour un projet collectif.

+ d'infos : [herault.fr](https://www.herault.fr)

Contact : cap-jeunes@herault.fr - 04 67 67 66 52

Éduquer à l'environnement à travers le jeu



Sensibiliser par le jeu, c'est le choix qu'a fait le Département pour parler écologie avec les jeunes mais aussi les inviter à s'engager et agir pour préserver notre planète. En 2023, le Département lançait les « **Défis Nature Hérault** », un jeu pour découvrir la biodiversité du territoire. Avec BIOVIVA, éditeur de jeux de société montpellierain, le jeu « **Défis Nature Hérault** » a été conçu pour faire découvrir aux collégiens, de manière ludique les espèces emblématiques du territoire et les sensibiliser au risque d'extinction de cette faune exceptionnelle.

Ce jeu, éco-conçu et fabriqué en France, a été diffusé à 3 500 exemplaires dans les collèges, les lieux de Culture, la Maison départementale de l'Environnement du domaine départemental de Restinclières, au service pédiatrique du CHU, dans les PMI et présenté lors d'événements (également en vente sur bioviva.com). Ce projet s'inscrit dans la politique d'envergure menée par le Département pour protéger les espaces naturels sensibles.



NOUVEAUTÉ 2024 !

Un jeu concours pour sensibiliser à la ressource en eau

L'année scolaire 2024-2025 sera marquée par deux événements d'importance pour le territoire héraultais en lien avec la connaissance de l'environnement géologique.

- D'une part, cette année bénéficie d'un **label « Année des Géosciences » conjoint CNRS et Éducation Nationale** ;
- D'autre part la **candidature auprès de l'UNESCO du « Géoparc Terres d'Hérault »** en vue d'obtenir sa labellisation au titre de « **Géoparc Mondial UNESCO** ».

+ d'infos : [Géoparc terres d'Hérault](#)

Dans ce double cadre, **un concours est proposé à tous les collèges de l'Hérault, en partenariat avec le Département de l'Hérault et le « Géoparc Terres d'Hérault »**. Ce concours, intitulé « **Passé, présent et avenir de la ressource en eau** » est destiné à tous les collégiens héraultais et permet de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'eau comme ressource vulnérable, les services écosystémiques des milieux humides, les interactions climatiques avec la disponibilité en eau, les origines hydrogéologiques...

L'étude, portée par un enseignant de SVT pour une classe d'un collège héraultais, sera réalisée par les élèves et prendra appui sur une situation locale. Elle débutera des vacances d'hiver jusqu'aux vacances de printemps. Toutes les productions, qui seront validées par un jury, feront l'objet d'une valorisation par une mise en visibilité pour un large public en lien avec le Géoparc. Une journée (transport + accompagnement par un géomédiateur) sera offert à la meilleure étude par le Département de l'Hérault.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Géoparc Terres d'Hérault c'est...

Un territoire de 2000 km² dans le centre Hérault, riche d'un patrimoine géologique exceptionnel, reconnu à l'international.

Une démarche collective, portée par le Département avec 112 communes et de nombreux partenaires, visant à préserver et de valoriser ces joyaux géologiques.

Une ambition forte : l'obtention du prestigieux label « **Géoparc Mondial UNESCO** ».

Favoriser l'accès à la culture

Pour le Département, l'épanouissement et le bien-être des collégiens passent aussi par la découverte des arts. **L'accès à la Culture est donc au cœur de son action en faveur des collégiens**, tout autant que pour tous les Héraultais. Parmi les actions lancées l'année scolaire précédente, des résidences d'artistes et un projet d'envergure au Collège Port Marianne.

En 2023/2024, deux expérimentations ont lieu dans **les collèges de Saint-Mathieu-de-Trévières et de Saint-Gervais-sur-Mare**. Les deux résidences ont été menées en partenariat avec la DRAC Occitanie dans le cadre de la convention sur l'éducation artistique et culturelle. Elles se sont appuyées d'une part, sur l'Association « les Vendémiaires » qui accompagne à l'année des résidences artistiques à la Maison d'Emma à Saint-Mathieu-de-Trévières ; et d'autre part, avec la Communauté de Communes Grand Orb qui a coordonné la mise en œuvre de la résidence de territoire en collège en lien avec le Département et les acteurs associatifs locaux.

LE SAVIEZ-VOUS ? La culture pour tous et partout

Le Schéma de la politique culturelle départementale pour la période 2023-2028 porte une stratégie ambitieuse qui met au cœur de son plan d'action le développement de l'accès à la Culture pour tous les Héraultais. Cette nouvelle feuille de route pour sa politique culturelle permet d'expérimenter des actions de territoire conçues en lien avec les acteurs locaux, avec les artistes, les créateurs et artisans, les habitants, les collégiens, les personnes plus fragiles... **(En savoir +)**.

Des résidences artistiques dans les collèges des territoires ruraux et péri-urbains

Les résidences artistiques de création sont au cœur de ce programme culturel de proximité. Ces actions sont menées sur les territoires ruraux et péri-urbains de l'Hérault et prennent appui sur un collège, élément structurant du bassin de vie. Il s'agit de favoriser la rencontre des jeunes et des collégiens avec leur territoire, mais aussi avec d'autres jeunes en parcours d'apprentissage, d'insertion ou de remobilisation et les habitants.

Ces résidences de territoire s'articulent autour de :

- **La présence d'un artiste ou d'un collectif d'artistes par la création et la diffusion d'œuvres** en lien avec l'histoire, le patrimoine, les savoir-faire et la sociologie des territoires mobilisés ;
- **La pratique artistique associant divers publics** : scolaires, jeunes et habitants sous la forme d'ateliers, de rencontres, dans un objectif de partage et de transmission.

L'art s'invite dans le collège de Saint-Mathieu-de-Trévières !

Le lundi 27 mai dernier, le Département de l'Hérault a signé **une convention de partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain Occitanie Montpellier (FRAC)** visant à vitaliser la création et la transmission de la culture auprès de la jeunesse par la mise en place d'une « résidence de territoire » pluridisciplinaire dans le collège de Saint-Mathieu-de-Trévières. Ce projet, axé sur les Arts visuels, s'inscrit dans un objectif global d'Education Artistique et Culturelle en porté en partenariat avec **la DRAC Occitanie** dans le cadre de la convention sur l'éducation artistique et culturelle et du **FRAC Occitanie - Fonds Régional d'Art Contemporain**.



Résidence de création de l'artiste Yuri Sohn au collège Alain Savary de Saint-Mathieu-de-Trévières



Des projets artistiques solidaires et intergénérationnels

A travers le **Schéma de la politique culturelle départementale pour la période 2023-2028**, le Département a mis au cœur de son plan d'action le développement de l'accès à la Culture pour tous les Héraultais.

Pour favoriser l'accès à la culture et renforcer les solidarités intergénérationnelles, le Département a ainsi renouvelé en 2023 la démarche « **Pouss' culture** » qui met en place des projets de création artistique avec des jeunes placés en Maisons d'enfants à caractère social (MECS) et accueillis en Foyer départemental de l'Enfance.

En juin dernier, le Département a par exemple mis en lumière, avec le soutien de la DRAC Occitanie, un projet culturel de l'ouest héraultais associant les jeunes et les équipes éducatives de trois Maisons d'enfants à caractère social (MECS), l'orchestre « La ronde des archets » et les élèves du collège du Jaur.

Cet OpéRap cathartique et intergénérationnel avait pour objectif d'encourager la culture du partage et de la solidarité. Cette création originale a donné lieu à une représentation proposée en partenariat avec la Scène de Bayssan réunissant 80 participants devant plus de 200 spectateurs.



+ d'infos : [Pouss'Culture](#)



L'info en + : 1% artistique au Collège Port Marianne. Dans le cadre des travaux de construction du nouveau collège de Port Marianne, une procédure de 1% artistique a été ouverte visant à commander une œuvre originale auprès d'un artiste.

Le Département a fait le choix d'imaginer un projet de création évolutif lié à une action culturelle, conçu avec les collégiens et les équipes éducatives. Un comité artistique composé de 7 personnes a été constitué pour définir la commande artistique. Un appel à projet a ensuite été lancé avec comme fil conducteur que le projet proposé familiarise les collégiens et le personnel à l'art contemporain, mette en avant le concept de développement durable du bâtiment et propose une approche tournée vers l'inclusion.

Les candidats lauréats sont **Boris Geoffroy et Hugo Lemaire du collectif île/Mer/Froid**. Ils proposent une installation à l'échelle du site qui place la biodiversité au cœur des problématiques d'expansion urbaine et d'éducation. Le projet se déroulera sur **deux années scolaires (2024-2025 et 2025-2026)**, durant lesquelles les collégiens bénéficieront d'actions de sensibilisation liées aux différentes phases du projet.

Transmettre et soutenir la mémoire combattante

Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) offre aux collégiens de 3^e et aux lycéens l'opportunité d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale. Ce concours scolaire invite les élèves à perpétuer la mémoire de la Résistance et de la Déportation, à susciter une réflexion civique et à en tirer des leçons pour leur vie actuelle et future. Le travail des élèves s'appuie souvent sur des rencontres (anciens résistants et déportés, survivants de la Shoah...), des partenariats (associations mémorielles, fondations, ONACVG, Archives nationales, archives départementales, musées de la Résistance et de la Déportation...) et des visites de lieux de mémoire.

A l'occasion des commémorations du 80^{ème} anniversaire des débarquements et de la Libération, le thème choisit pour l'année 2024-2025 est « **Libérer et refonder la France (1943-1945)** ».

En partenariat avec l'Education nationale et le Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez, le Département de l'Hérault aide à la préparation du concours. Il met à disposition des enseignants et candidats un dossier pédagogique portant sur le thème de l'année, abondamment illustré de documents d'archives et une bibliographie ; et propose des conseils et une aide à la préparation sur place et sur rendez-vous.

Depuis plusieurs années, le Département de l'Hérault s'investit fortement dans l'organisation et la remise des prix du CNRD aux côtés de l'Education nationale et du Comité départemental d'organisation et organise d'une part une cérémonie des prix départementaux ; et d'autre part un voyage mémoriel pour les lauréats.

+ d'infos : archives-pierresvives.herault.fr



LE SAVIEZ-VOUS ? Un devoir de mémoire

Le Département de l'Hérault s'attache à promouvoir la connaissance et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et la Libération auprès des plus jeunes à travers le service éducatif des Archives départementales et le soutien majeur au concours national de la Résistance et de la Déportation.

Le Département a également mis en œuvre un programme d'aides spécifiques pour les associations œuvrant pour la mémoire combattante, notamment au Centre régional de la résistance et de la déportation de Castelnau-le-Lez.

Et dans le cadre de ses compétences, le Département conserve la majeure partie des archives concernant la Seconde Guerre mondiale, dont de nombreux documents numérisés et des témoignages audio de témoins.

Un jeu de l'oie sur la vie démocratique d'hier et d'aujourd'hui

Les fonds des Archives permettent d'illustrer les évolutions politiques de la France au cours des siècles, et notamment la question de la participation des citoyens à la prise de décisions politiques. Lancé en 2023 et réalisé à partir de documents d'archives, ce jeu de l'oie géant teste les connaissances des élèves sur le système politique français et son histoire tout en l'enrichissant de découvertes locales.

Objectifs ? Découvrir la richesse documentaire des Archives départementales par l'intermédiaire d'un atelier ludique ; enrichir un vocabulaire spécifique autour de la question démocratique en France ; et favoriser le jeu comme outil de médiation culturelle et d'échanges entre pairs.

Pour qui ? Les classes de 4^e au collège et les lycéens

Comment ? Les Archives départementales mettent à disposition un jeu de société géant réalisé à partir de documents d'archives et des documents d'archives visuels ou sonores. Les ateliers proposés s'articulent autour de plusieurs disciplines du collège et lycée : histoire, enseignement moral et civique et histoire des arts.



L'info en + :

Les Archives départementales situées à Pierresvives traitent et conservent **41km linéaires d'archives** (datant de l'an 804 à nos jours). Pionnières de l'archivage numérique en France, elles mettent à disposition du public **plus de 12 millions de pages sur le site** qui bénéficie d'une large fréquentation avec **près de 25 millions de vues enregistrées par an**. Des nombreuses actions de médiation numérique sont et seront régulièrement proposées comme des visites virtuelles, tutoriels pour accéder aux fonds (ex : comment faire l'histoire de sa commune-, cahiers d'activités, vidéos sur Facebook et le site, expositions virtuelles...) pour sensibiliser les publics aux mémoires de notre territoire.

NOUVEAUTÉS 2024 !

Prix littéraire des collégiens

La médiathèque départementale organise depuis 2006 le **prix littéraire des collégiens de l'Hérault** avec pour objectifs de développer le goût de la lecture auprès des 11-15 ans en leur proposant d'élire un roman francophone pour la jeunesse, de les sensibiliser à la chaîne du livre et de vivre une expérience citoyenne.

Les objectifs ? Dès septembre, l'édition 2024-2025 proposera aux élèves âgés de 11 à 15 ans des collèges retenus de rencontrer des auteurs et des professionnels des métiers du livre. Ils formeront ensuite un jury qui aura à étudier et départager les meilleurs ouvrages parmi les cinq sélectionnés par les bibliothécaires, libraires et professeurs, en vue de décerner le « Prix des collégiens » 2025.



Qui peut candidater et quand ? Ce prix est proposé à six classes entières, réparties sur l'ensemble du territoire. Les classes participantes constitueront deux jurys selon leur niveau : 6^e/5^e et 4^e/3^e.

Les grandes étapes du projet :

- 20 septembre 2024 : annonce des classes retenues
- Octobre 2024 : distribution des livres
- Novembre 2024 à avril 2025 : ateliers obligatoires et optionnels
- 22 ou 27 mai 2025 : cérémonie de la remise du Prix des Collégiens

« Le livre et moi », une aventure littéraire unique pour les collégiens

Le Livre et moi est un projet expérimental porté par la Médiathèque départementale de l'Hérault. Il propose à une classe d'un collège héraultais de concevoir un ouvrage dans sa totalité. La classe sera accompagnée de divers intervenants représentant chacun un métier essentiel à l'élaboration d'un livre.

Les objectifs ? Connaître et s'initier à la chaîne du livre, découvrir les métiers du livre ; développer le goût de l'écriture et de la lecture, créer un recueil illustré

Le programme ?

- **De septembre 2024 à mars 2025** : 7 ateliers avec les élèves, correspondant à la chaîne du livre
- **En mai 2025** : participation au festival La Comédie du Livre à Montpellier avec des récompenses pour encourager les jeunes lecteurs !

Qui peut candidater et quand ? Toute classe de la 6^e à la 4^e d'un collège de l'Hérault. Cette nouvelle année scolaire, c'est **une classe de 4^e du collège Georges Brassens à Lattes** va se mettre tour à tour dans la peau d'un auteur, d'un illustrateur, d'un éditeur et d'un libraire.

La lecture pour tous les collégiens héraultais

Chaque année, le Département de l'Hérault organise le « Prix des collégiens ». Ce prix littéraire organisé par la médiathèque départementale est l'occasion de développer la lecture pour tous dans les collèges en partenariat avec les professionnels des métiers du livre. Il permet chaque année aux collégiens de développer leur goût et leur pratique de la lecture, leur esprit d'analyse et leur sens critique, de renforcer les liens avec les professeurs de français et leurs pairs dans le cadre d'un projet commun, mais également de s'initier et participer à la vie démocratique et citoyenne dans l'Hérault.

Des collections adaptées pour les collégiens dyslexiques

La médiathèque départementale met à la disposition des collèges la ressource numérique **Bibliodyssée de Mobidys**, proposant des ouvrages adaptés ainsi qu'une valise de documents pour les collégiens dyslexiques. Fin 2023, Mobidys a commencé à être communiquée aux collèges (publics ciblés : les élèves, les enseignants, les documentalistes) via l'ENT. D'autres collections seront mises à disposition en 2024 (via le prêt d'une valise de livres adaptés prêtée aux CDI).

Les objectifs ? Permettre une meilleure inclusion des jeunes concernés par la dyslexie, les sensibiliser à la lecture et accompagner les enseignants.

+ d'infos : pierresvives.herault.fr / broget@herault.fr / 04 67 67 36 38

Booster l'apprentissage avec le numérique éducatif

Convaincu que le développement de l'accès et l'usage des technologies numériques constitue un levier pour faire évoluer le système éducatif et participe à la réussite des élèves, le Département développe une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif.



De nouvelles orientations sur le numérique éducatif pour 2024-2028

La crise sanitaire a révélé les inégalités d'accès au numérique, pénalisant des élèves dans le cadre de leur apprentissage. Pour offrir les meilleures chances de réussite, booster l'apprentissage et favoriser l'accès à l'outil informatique, le Département a lancé une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif. **De nouvelles orientations pour la période 2024-2028 sont en cours d'élaboration** prévoyant de nouveaux équipements, formations des équipes, innovations matériels et applicatives...

Les objectifs ? Lutter contre la fracture numérique et le décrochage scolaire, contribuer aux nouveaux usages pédagogiques.

Quelles actions ?

- **Augmentation du débit internet dans tous les collèges** : accès internet assuré par fibre optique, avec un débit augmenté jusqu'à 100 Mo/s.
- Après la prise en charge des systèmes d'information des collèges réalisée entre 2017 et 2022, le Département a débuté un nouveau programme : **la GSIC 2.0 (gestion du système d'information des collèges)**. Plus moderne et innovant, ce programme a été lancé courant 2023, et permettra d'harmoniser la gestion d'autres équipements des collèges (téléphonie, moyens d'impression, tests de déploiement du wifi...).
- **L'Espace Numérique de Travail renouvelé et enrichi**. Les collèges publics de l'Hérault disposent d'une nouvelle plateforme depuis 2019. Il est devenu un outil incontournable pour les échanges entre les élèves, enseignants, parents et personnels des établissements. Projet co-piloté par la Région, l'Académie et le Département, l'ENT vient d'être renouvelé et bénéficiera de nouveaux services.
- L'engagement du Département dans l'**expérimentation « Territoires Numériques Educatifs »**.



L'Hérault est l'un des premiers Territoires Numériques Educatifs de France !

En 2022, le Département s'est lancé dans cette expérimentation nationale portée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, en lien avec la Banque des territoires, le Réseau Canopé et le GIP Trousse à projets via le Plan France 2030.

L'objectif : mieux équiper les établissements scolaires en matériel, former et mettre à disposition des enseignants des ressources pour développer la pédagogie autour du numérique et accompagner les parents dans l'usage du numérique éducatif

En Hérault, **11 territoires prioritaires ont été identifiés** par l'Académie pour bénéficier de ce programme : Agde, Bédarieux, Béziers, Lunel, Montpellier, Olargues, Pézenas, Sète, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons-de-Thomières et la communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, soit 109 écoles primaires, **21 collèges** et 15 lycées.



NOUVEAUTÉ 2024 !

A Montpellier, des PC nomades et kits robotiques dès la rentrée !

Afin de soutenir l'ouverture, décidée par l'éducation nationale, de **2 options informatiques aux collèges François Rabelais et Simone Veil à Montpellier**, le Département de l'Hérault s'est investi dans le déploiement, dans chacun de ces collèges, d'une **classe mobile de PC nomades et de kits robotiques spécifiques** ; de nouveaux matériels accessibles dès la rentrée de septembre 2024.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif, dont **l'objectif est de donner aux collégiens les meilleures chances de réussite, de lutter contre le décrochage scolaire et de contribuer au développement de nouveaux usages pédagogiques.**

Des équipements dans les collèges héraultais

Dans le cadre du dispositif Territoires numérique éducatifs, le Département déploie des équipements dans certains établissements comme dans **les collèges de Ganges, Bédarieux, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons-De-Thomières, Olargues ou encore Montpellier.**

Imprimantes 3D, découpeuses vinyles et lasers, webcams, stylos et règles scanners, kits robotiques, PC... sont livrés dans les collèges pour faciliter la mise en œuvre de divers projets pédagogiques et accompagner les élèves.

La question du numérique éducatif est fondamentale pour le Département. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale en Hérault pour lutter contre la fracture numérique et donner à chaque collégien les mêmes chances de réussite !

L'info en + :

*Par exemple, **le collège d'Olargues**, qui compte parmi les territoires identifiés dans le cadre de TNE, a reçu une webradio. Grâce à cet équipement, les élèves ont pu se familiariser à l'univers radiophonique et apprendre toute l'année, dans le cadre d'ateliers collaboratifs, à concevoir des émissions et réaliser des podcasts. En parallèle, le Département a aménagé des locaux au cœur du collège pour accueillir un FabLab, équipé par l'établissement avec des imprimantes et scanners 3D mais aussi d'autres machines... Des ateliers ouverts à tous qui permettent d'apprendre ensemble autour des nouvelles technologies !*

Agir aussi hors les murs pour nos jeunes

La Médiathèque propose une aide aux devoirs pendant les vacances scolaires

Quelles actions ? Le Département a lancé l'opération « Aide aux devoirs » à Pierresvives.

L'objectif ? Proposer un soutien scolaire destiné aux élèves dès le CP jusqu'aux étudiants post-bac et des temps spécifiques d'accompagnement.

Comment ? Chaque élève peut ainsi se présenter librement à la Médiathèque avec ses devoirs et rester le temps nécessaire tout en bénéficiant du soutien des intervenants de l'association. *Gratuit et sans inscription (dans la limite des places disponibles) durant les vacances scolaires (hors été) du mardi au vendredi de 15h à 18h.*

Pour une aide ponctuelle aux devoirs d'anglais, des rendez-vous individuels sont possibles tout au long de l'année à la demande. Des ateliers de conversation en langue anglaise sont également accessibles à partir d'un niveau 2nde.

Enfin, pendant les vacances de Printemps et le mois de juin, la Médiathèque réserve certains espaces et plages horaires **pour les élèves préparant leurs examens de fin d'année** et propose des ateliers méthodologiques et de préparation à l'oral, dans le cadre du dispositif Révise à Pierresvives.

Contact : 04.67.67.36.60



L'info en + : La médiathèque départementale met aussi à la disposition des scolaires **Tout-apprendre, des ressources en ligne gratuites pour le soutien scolaire** : des cours, des vidéos interactives, des quiz, des tests corrigés et des contrôles (1000 h d'apprentissage pour chaque niveau du collège)

L'Espace Jeunes citoyens

Quelle action ? C'est un lieu ressource pour les collégiens situé à Pierresvives et rattaché à la Direction Jeunesse de l'Hérault, l'Espace jeunes Citoyens, labellisé PIJ « Point information jeunesse », qui propose toute l'année de nombreuses animations et des ateliers pratiques en partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ).

L'objectif ? Informer, accompagner les jeunes de 11 à 30 ans autour de thématiques variées, sans cesse actualisées, comme la formation, l'orientation, les métiers, l'engagement citoyen, la culture, le logement, la santé, la mobilité internationale... Véritable espace ressources, les collégiens peuvent s'y rendre pour participer à de nombreux ateliers gratuits autour de la culture, du numérique ou encore de la citoyenneté.

Ouvert toute l'année du mardi au samedi, en accès libre et gratuit, avec ou sans rendez-vous. Contact : laurent.parat@crij.org ou par téléphone 04.67.67.30.86



+ d'infos : [Espace jeunes citoyens](#)

L'info en + : C'est dans ce lieu qu'ils pourront également être accompagnés pour développer leurs projets dans le cadre du **dispositif départemental CAP JEUNES**.

Des ateliers pratiques tout au long de l'année

Ateliers animés toute l'année du mardi au samedi par le CRIJ / Info jeunes Occitanie - A partir de 14 ans – *Gratuit et sur inscription* : laurent.parat@crij.org et/ou benjamin.blans@crij.org

- **Ateliers orientation** : découverte des métiers avec un casque réalité virtuelle
- **Ateliers Citoyenneté** : un temps pour aborder la question des discriminations et de l'égalité de genre
- **Ateliers Numériques** : éducation à l'image et à l'information, s'initier au codage informatique, BD en ligne, création site web, Jeu de plateau autour des Technologies de l'Information et de la Communication.



Stage de 3ème : découvrir les métiers du service public au cœur du Département

Une plateforme en ligne dédiée aux stages de 3ème

Quelle action ? plus de 100 offres de stages au sein du Département de l'Hérault sont proposées et référencées sur la plateforme en ligne stagesde3eme.herault.fr.

L'objectif ? Faire découvrir aux collégiens un large panel de métiers au sein de l'institution.

Comment ? Chaque année les élèves de 3ème découvrent le monde professionnel lors d'un stage d'observation d'une semaine. Cette étape est particulièrement importante car elle leur permet de découvrir un métier, de gagner en assurance et de préparer leur orientation.

Le Département de l'Hérault a créé une plateforme en ligne afin de recenser l'ensemble des offres de stages du Département : assistant(e) social(e), infirmière ou médecin, éducateur, ingénieur, naturaliste, juriste, bibliothécaire, secrétaire ou médiateur culturel... plus de 100 offres de stages sont disponibles et réparties sur tout l'Hérault.

Comment postuler ?

Pour faciliter l'accès des collégiens et de leurs familles aux offres de stage proposées sur le territoire héraultais par le Département, **toute la démarche pour candidater est dématérialisée et simplifiée en 4 étapes :**

1. Choisir une offre de stage en vérifiant bien le lieu et la date possible pour ce stage.
2. Vérifier auprès de son collègue la possibilité d'effectuer ce stage sur la période souhaitée.
3. Adresser sa demande de stage au Département, par mail uniquement à stage3eme@herault.fr
4. Les services du Département recontactent l'élève dans les jours qui suivent afin de finaliser la convention de stage ainsi que les modalités d'accueil.



3ème
MON STAGE
d'observation

Trouve ton stage en 4 étapes
stagesde3eme.herault.fr

1. Je repère l'annonce qui m'intéresse en vérifiant bien le **lieu** et la **date possible pour ce stage**.

2. Je m'assure auprès de mon collègue de la possibilité d'effectuer ce stage sur la période souhaitée.

3. J'adresse ma demande de stage au Département par mail uniquement à l'adresse suivante: stage3eme@herault.fr au plus tard 20 jours avant la date de début de stage souhaité.

4. J'attends la réponse des services du Département qui me recontactent dans les jours qui suivent afin de finaliser la convention de stage ainsi que les modalités d'accueils.

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS

herault.fr

